

## **PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT**

1. Un règlement global du conflit au Moyen-Orient est essentiel à la paix dans le monde et à la prospérité dans la région. Dans ce contexte, notre objectif commun demeure un règlement final du conflit israélo-palestinien, fondé sur la création d'un État palestinien viable et vivant dans la dignité et la prospérité à côté d'un État d'Israël sûr et universellement reconnu. Nous avons aujourd'hui une occasion réelle de faire progresser la paix au Moyen-Orient.
2. Nous saluons la décision d'Israël de se retirer de Gaza et de certaines parties de la Cisjordanie Nord. Le succès de cette courageuse mesure exigera une étroite coordination entre toutes les parties.
3. Nous accueillons avec satisfaction et approuvons la stratégie que nous a présentée James Wolfensohn, en sa qualité d'envoyé spécial du Quatuor pour le désengagement, afin d'appuyer la relance de l'économie et d'accentuer la réforme de la gouvernance palestinienne. Le travail de M. Wolfensohn devrait servir de complément à celui du général William Ward sur les questions de sécurité. Ces efforts mettront à profit la Réunion de Londres sur l'appui à l'Autorité palestinienne, tenue le 1<sup>er</sup> mars 2005. Nous exhortons le gouvernement d'Israël et l'Autorité palestinienne à participer pleinement et de manière constructive à la mise en œuvre des plans de M. Wolfensohn.
4. Nous soutenons l'intention de M. Wolfensohn de mobiliser une contribution financière globale pouvant aller jusqu'à 3 milliards de dollars par année au cours des trois prochaines années. Les investisseurs nationaux et internationaux devraient participer pleinement à ce processus. Nous veillons à ce que M. Wolfensohn reçoive le soutien pratique dont il a besoin et attendons avec impatience le développement plus poussé de ses plans et leur présentation au Quatuor en septembre. Nous notons le grand intérêt manifesté à cet égard par les États arabes et les membres de l'Organisation de la Conférence islamique et encourageons ces derniers à apporter une aide additionnelle significative.
5. Les deux parties doivent respecter leurs engagements aux termes de la Feuille de route, que le succès du retrait viendrait redynamiser. Le gouvernement d'Israël doit honorer ses engagements au titre de la Feuille de route sur les colonies et, tout en répondant à ses besoins en matière de sécurité, considérablement assouplir ses restrictions sur les déplacements, qui empêchent la relance de l'économie palestinienne. Cette relance exige également que l'Autorité palestinienne procède à une réforme systématique, rétablisse l'ordre et le droit interne et prenne des mesures efficaces pour lutter contre le terrorisme.
6. L'importance mondiale de ce conflit requiert une solide implication de la communauté internationale. Nous sommes déterminés à aider les deux parties à respecter leurs engagements et appelons les autres pays à faire de même.